



Réf. : FscqP-2011-06

Pessac 2030 dans Bordeaux Métropole 3.0

Document de travail pour le débat de l'AG du 12 mars 2011

Préambule :

- à partir de la contribution du C2D de Pessac,
- démarche dans le cadre de Bordeaux Métropole 3.0,
- pas de recherche de consensus,
- des regards croisés,
- certaines évolutions considérées comme espoir par certains comme crainte par d'autres.

1. Une vision métropolitaine

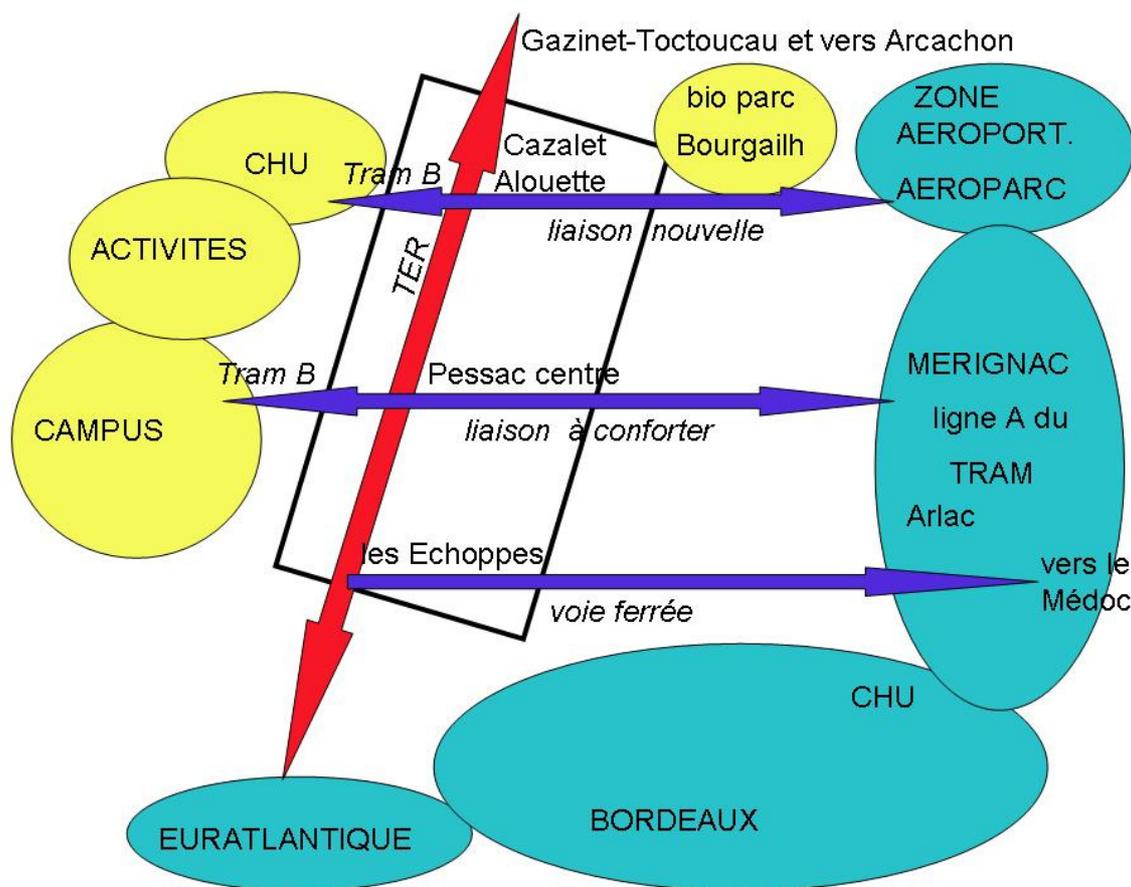
Les évolutions en cours sur la Métropole dans le domaine économique avec le projet Euratlantique, le bon positionnement de l'Aquitaine dans les économies de pointe dans les domaines de l'aérospatiale, de l'optique et des lasers, des biotechnologies... et l'amélioration des liaisons vers Paris, l'Espagne et à terme le sillon Rhodanien et l'Est du Bassin Méditerranéen, conjugués avec la préservation de la "qualité de vie" permettent, malgré les inquiétudes liées à la crise économique et aux tensions internationales, de tracer des pistes positives pour l'avenir.

L'objectif de "métropole millionnaire" est cependant dénué de sens s'il conduit au "rejet" et à l'éloignement des familles modestes suite aux augmentations des prix du foncier et de l'immobilier, à la dégradation des qualités de vie et à la perte d'identité des différents quartiers et communes de cette future métropole. Le périmètre de cette Métropole s'étend au-delà du territoire de la CUB, sur l'ensemble du bassin de vie bordelais et en connexion, sans continuités urbaines, avec ceux du libournais et du bassin d'Arcachon, quelles que soient les "organisations institutionnelles" qui seront mises en place. Telle est notre vision d'une Métropole en augmentation de population "raisonnée" maintenant les équilibres de mixités sociales et intergénérationnelles, de qualité de vie, d'identités locales, une métropole où "l'humain" est placé au cœur du projet en s'appuyant sur la culture, le sport, la vie associative, nos patrimoines bâtis, naturels et viticoles, notre histoire commune pour forger une Identité Métropolitaine.

Dans cette Métropole, Pessac pourra valoriser ses atouts grâce notamment à sa situation privilégiée avec ses gares TER la situant à 6 mn du centre de Bordeaux et d'Euratlantique, la proximité de la zone aéroportuaire, la présence en son sein d'une grande partie du Campus Universitaire, du CHU groupe Sud, la vitalité d'entreprises de "haute technologie" dans les domaines de l'optique et du laser, des biotechnologies... et la qualité de son cadre de vie de Ville Nature.

Au-delà même de la CUB, une aire métropolitaine vers l'Ouest avec des atouts :

- la voie ferrée, liaison historique avec pour Pessac 3 gares : Pessac Centre, Alouette, Gazinet (Toctoucau) ;
- le campus, les parcs d'activité et le CHU groupe Sud (éléments du savoir et de la connaissance), à relier avec Bordeaux–Euratlantique et la zone aéroportuaire de Mérignac.



2. Les mobilités

Un préalable, le détournement des trafics de transits routiers et ferrés pour rendre à la voie ferrée et à la rocade leurs vocations de dessertes urbaines et des liaisons transports en commun en site propre "circulaires" en alternative au réseau actuel en étoile, interconnectées à l'axe ferré Bordeaux- Arcachon.

Pour l'ensemble de la Métropole des liaisons circulaires concentriques, permettront d'offrir une alternative au réseau actuel en "étoile", des circuits moins longs en durée et une solution pour la desserte de l'ensemble de la Métropole par :

- des liaisons en site propre vers la zone aéroportuaire,
- l'amélioration des connexions entre les lignes A et B du tram,
- l'utilisation de la voie ferrée de ceinture et de la voie vers le Verdon avec une station multi modale à Pessac vers les Echoppes-Verthamon.
- un développement du ferroutage, avec un contournement de l'agglomération des trafics de transit (routiers et ferrés) vers le Sud et le Sud Est et en limitant les nuisances "à la source" (rénovation du matériel ferroviaire, réfection des voies...)
- des transports individuels alternatifs (voiture électrique...) qui ne supprimeront cependant pas la voiture individuelle notamment sur la rocade urbaine libérée du trafic routier de transit.
- un développement de l'usage du "vélo" sécurisé, et facilité par des évolutions techniques, avec de véritables pistes cyclables (et non les bandes cyclables actuelles).
- des circuits piétons conviviaux et sécurisés notamment pour faciliter les liaisons aux transports en commun, aux écoles et aux centres de commerces et services.

3. La Ville choisie (et non la Ville subie)

Le renouvellement urbain, "refaire la ville sur elle-même", ne devra pas signifier densification anarchique et urbanisation non maîtrisée. Une qualité architecturale est possible en respectant les rapports entre la Ville et la Nature, en assurant des continuités entre immeubles collectifs et maisons individuelles, en permettant une évolution des quartiers et de leur identité en lien avec les populations y demeurant.

À cet effet, il conviendra de concevoir des documents d'urbanisme élaborés en concertation et d'application "souple et au cas par cas", en prenant en compte l'identité de chaque quartier et le respect du tissu urbain environnant pour une co-production de la Ville entre élus, techniciens, comités de quartier, habitants et promoteurs.

De nouvelles formules "d'habitat solidaire" et "durable", tant en locatif qu'en accession permettront à Pessac de demeurer "laboratoire urbain" en ce domaine comme au temps des Castors et de la cité Frugès, en "osant" l'architecture, les couleurs, l'innovation.

L'étalement urbain devra alors être maîtrisé au-delà des frontières actuelles de la CUB, avec le souci du respect de celui-ci, par toutes les communes, y compris celles actuellement aux franges de la CUB et riveraines de Pessac.

Notre vision pour Pessac se décline ainsi par :

- un bon équilibre entre les différents types d'habitats et de populations (intergénérationnel y compris avec des étudiants dans la Ville) et intégration du Campus dans les Villes de Pessac, Gradignan et Talence. (questionnement en cours dans le cadre du groupe campus du C2D)
- la généralisation des pratiques d'économie d'énergie y compris par la réhabilitation du parc d'habitat existant (collectif et individuel)
- une Ville de Pessac ayant conservé son caractère de Ville nature tant au niveau de tous ses quartiers qu'en ayant intégré le campus, les parcs d'activité et les espaces agricoles urbains (vignes, exploitations agricoles, jardins familiaux...) si on réussit à densifier sans sacrifier les espaces verts privatifs.
- un centre-ville convivial, y compris le soir, avec des résidences d'étudiants, un hôtel...
- des centres secondaires attractifs, tel celui d'Alouette- France- Cazalet, complémentaires de l'attractivité du centre-ville de Bordeaux.
- une unité urbaine cohérente ente Alouette et Pessac Centre, de part et d'autre de la voie ferrée et de la rocade couverte au niveau de Madran et de Montballon, s'appuyant sur les 2 gares TER et en lien avec le Campus, le CHU, les parcs d'activité et les lieux de culture et de patrimoine tels le centre Jean Eustache, le site de Camponac, la cité Frugés et le site de Cazalet... privilégiant les liaisons piétonnes (axes conviviaux), les déplacements cyclistes et les transports publics.
- une urbanisation plus respectueuse de réelles mixités sans urbanisme sécuritaire "ni ghettos de riches ou de pauvres" au niveau des quartiers, de Pessac et de la Métropole.
- avec une préoccupation fortement exprimée sur le coût foncier et de l'immobilier, la qualité de vie, l'identité des quartiers et de la Ville... et l'augmentation de l'imperméabilisation des sols.
- une Ville de Pessac et une Métropole –nature par la continuité et la conjugaison entre ses espaces publics et espaces privés avec une trame verte lisible qui serve de lien entre développement urbain et mobilités.

4. Une Ville et une Métropole "plus douces", "plus humaines" s'appuyant sur nos valeurs et nos identités (histoire des syndicats de quartiers, patrimoine....), générateurs de lien social, de véritable mixité sociale et inter- générationnelle.

Cette Ville "plus douce" s'appuiera à Pessac sur ses Valeurs dans les domaines de la Culture, du Sport, de ses Patrimoines bâtis, viticoles et immatériels (ses grands hommes, les chemins de Saint-Jacques) et de son dynamisme associatif

5. Un projet métropolitain se déclinant dans le cadre du PLU

- une démocratie locale renforcée sur la base d'un projet communautaire partagé par l'ensemble des citoyens de la Métropole, au sein de la CUB et au-delà des frontières de la CUB actuelle, quel que soit le mode d'organisation institutionnelle de la Métropole...
- de nouvelles formes de concertation, en s'appuyant sur les réseaux associatifs locaux, les Conseils de Développement, sous des formes adaptées à toutes les populations, à mettre en œuvre pour la co-production de projets partagés à l'échelle de la Métropole et de Pessac.

La démocratie locale de proximité, imprégnée du projet métropolitain, demeure essentielle, au niveau des quartiers et des communes.

Le PLU de Pessac s'élabore dans le cadre du projet de territoire de la métropole bordelaise et la concertation par secteur s'engage après la présentation du projet de territoire de Pessac, et sur la base de celui-ci, préalable indispensable.

A l'issue de ces concertations par secteurs, la cohérence globale tant au niveau de la Ville de Pessac que de la Métropole doit être adaptée, en concertation, sur les différents aspects de l'emploi, des mobilités, de l'urbanisme et du logement.

Jacques Da Rold

Dominique Lestynek